Annexe n° 25.

Province du Brabant wallon.
Commune de 1320 - Beauvechain.

Wallonie

Réf. LC/-1.778.511/PU CoDT-653/2026/S379415.

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Madame Eugénie PLETINCKX et Monsieur Jean-Baptiste CHAVÉE demeurant à 1370 Zétrud-Lumay, rue du Relais, n° 29 – Bte 2.

Le bien concerné est situé à 1320 Beauvechain, rue Longue, n° 126, cadastré 1ère Division, section F, numéros 323/F et 324/F.

Le projet consiste en la transformation et l'extension du corps-de-logis de l'ancienne petite ferme et en l'aménagement d'un cabinet de kinésithérapie dans le volume secondaire, et présente les caractéristiques suivantes :
- le nouveau volume projeté consiste en un volume secondaire sur deux niveaux, accolé à la façade arrière du volume principal, de 7,65 m de largeur sur 4,65 m de profondeur par rapport à cette façade;
- un cabinet de kinésithérapie est aménagé dans le volume secondaire (ancienne étable) accolé à la façade avant du volume principal et implanté sur la limite parcellaire latérale gauche.

Le projet s'écarte des indications de l'aire de bâti rural traditionnel du Guide Communal d'Urbanisme, d'application depuis le 30 septembre 2006, pour les motifs suivants :
- le volume secondaire projeté, accolé à la façade arrière du corps-de-logis, occupe plus de 40% de la longueur de cette façade (*Implantation, Alignement/largeur*);
- la hauteur à l'acrotère de ce volume secondaire est supérieure à la hauteur sous gouttière du volume principal (*Gabarit/Volumétrie, Volumétrie du corps*);
- ce volume secondaire projeté est surmonté d'une toiture plate (*Gabarit/Volumétrie, Volumétrie de toiture*);
- la lucarne projetée dans le versant arrière de la toiture du volume principal ne s'intègre pas à la typologie hesbignonne (*Gabarit/Volumétrie, Volumétrie de toiture*);
- l'ensemble des baies n'est pas caractérisé par une dominante verticale (Baies/composition, Rapport vide/plein);
- la mise en œuvre d'une couverture de toiture de type membrane EPDM pour le volume secondaire projeté n'est pas conforme (*Matériaux et Couleurs – Toitures*);

en application des articles D.IV.40 et D.VIII.6 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté :
- de manière électronique en adressant une demande par e-mail : cadredevie@beauvechain.be
- à la Maison communale, service du Cadre de Vie, 3, Place Communale à 1320 Beauvechain, sur rendez-vous préalable :
 - le lundi, le mercredi et le vendredi, entre 9 heures et 12 heures et entre 13 heures 30 et 16 heures 30;
 - le mercredi entre 17 heures et 20 heures, sur rendez-vous préalable pris au moins 24 heures à l'avance auprès de Madame Véronique VANDEN BULCKE, Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme (010/86.83.12 - catu@beauvechain.be).
 Cette permanence est supprimée si aucun rendez-vous préalable n'a été fixé.

Le Service Cadre de Vie travaille à bureaux fermés le mardi et le jeudi.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Caroline LIZIN, Service du Cadre de Vie, Agent administratif "Urbanisme et Logement", ☎ : 010/86.83.55, ✉ : cadredevie@beauvechain.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04 novembre 2026 au 18 novembre 2026 au Collège communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Communale, n° 3 à 1320 Beauvechain;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : annoncesprojets@beauvechain.be

Si vous introduisez une réclamation, vous acceptez que vos données soient traitées par la commune et le SPW en vue d'assurer le suivi du dossier de demande de permis et que, le cas échéant, vos données soient transmises au demandeur lors de la consultation de celui-ci.
Vous pouvez avoir accès gratuitement à vos données, les rectifier ou obtenir de l'information sur un traitement qui vous concerne en contactant l'administration communale ou le Délégué à la protection des données par courriel à l'adresse dpo@beauvechain.be ou à l'adresse postale suivante : Place communale 3, 1320 Beauvechain.
Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing. Elles seront conservées aussi longtemps que le permis ou le certificat d'urbanisme est valide.

PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,

Mélanie LOGIST

COMMUNE DE BEAUVECHAIN BRABANT WALLON

La Bourgmestre,

Carole GHIOT